

## Assemblée Générale Mixte du 22 mai 2025

Le 30 Avril 2025

### Modalité de mise à disposition des documents préparatoires à l'Assemblée et du Rapport Financier Annuel 2024

Les Actionnaires de la société seront réunis en Assemblée Générale Mixte du 22 mai 2025 à 15h30 dans les salons de l'hôtel « La Cour des Consuls » 46 rue des Couteliers 31000 Toulouse.

L'avis préalable comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) du 16 avril 2025 (bulletin n°46) et l'avis de convocation sera publié au BALO le 5 mai prochain.

Les documents préparatoires à l'Assemblée énoncés par l'article R. 22-10-23 du Code de Commerce sont mis en ligne sur le site internet de la société ([www.courtois-sa.com](http://www.courtois-sa.com)) à compter du 30 avril 2025.

Il est précisé que le texte intégral des documents destinés à être présentés à l'Assemblée conformément notamment aux articles L. 225-115 et R. 225-83 du Code de Commerce est mis à disposition sur le site internet de la société [www.courtois-sa.com](http://www.courtois-sa.com) ou sur demande à l'adresse électronique [accueil@courtois.fr](mailto:accueil@courtois.fr) et au siège social.

A compter de la convocation et jusqu'au cinquième jour inclusivement avant la réunion, les Actionnaires peuvent demander à la société de leur adresser les documents et renseignements mentionnés aux articles R. 225-81 et R. 225-83 du Code de Commerce, de préférence par mail à l'adresse suivante : [accueil@courtois.fr](mailto:accueil@courtois.fr).

Le rapport financier annuel 2024 qui intègre notamment le rapport sur le gouvernement d'entreprise et le rapport de gestion ainsi que les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2024, est mis en ligne sur le site de la société ([www.courtois-sa.com](http://www.courtois-sa.com)) sous les rubriques :

- « Informations Réglementées »
- « Rapports 2024 »

Il a été transmis à l'AMF le 30 avril 2025 au format XHTML/XBRL